

BAC PRO GESTION DES POLLUTIONS PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Apprentissage
en 2 ans



1350 heures en
centre de
formation

Objectif métier

Le titulaire du Bac professionnel GPPE, Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement, est conducteur de chantier dans les domaines de l'assainissement, de la propreté urbaine et du nettoyage des sites industriels et naturels pollués. Il est également chef d'équipe dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets.

Objectifs de la formation

Prendre en charge des chantiers dans les secteurs de l'assainissement, du nettoyage de sites industriels et de la dépollution des sites naturels pollués.

Organiser des chantiers (durée, méthode, matériels, matériaux, personnel), les met en place et en assure le suivi.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

Prérequis

- Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle.
- Etre titulaire d'un diplôme agricole ou titre inscrit au RNCP de niveau 4 minimum
- D'autres candidats peuvent être admis sur décision du DRAAF conformément aux dispositions de l'article D.811-167-3 du code rural et de la pêche maritime

Taux de satisfaction



0 %

Taux d'obtention



0 %

La formation n'a pas été mise en œuvre

Contenu de la formation

Techniques professionnelles et analyse de pratique professionnelle

- Analyse des données collectées, les relevées, les mesures effectuées, les dysfonctionnements techniques
- Mise en œuvre des techniques d'assainissement, les techniques d'hygiène immobilière, les techniques de nettoyage et de dépollution des sites industriels, les techniques de gestion des déchets industriels
- Mise en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité
- Mise en œuvre des techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation
- Réalisation de la maintenance préventive et corrective
- Mise en œuvre des mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident
- Organisation prévisionnelle de chantiers
- Organisation l'activité et encadrer les personnels
- Détermination des moyens de mesure et de contrôle de la qualité
- Gestion de la maintenance des véhicules et des matériels professionnels et de sécurité

Enseignements généraux

Français et histoire-géographie et éducation civique, arts appliqués et cultures artistiques, Éducation physique et sportive, Langue vivante

Particularités du centre

- Suivi en entreprise
- Livret de suivi
- Plateaux techniques





Renseignements et inscriptions

☎ 02 97 24 34 46

✉ apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier
4. Entretien individuel

Lieu de formation :

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

1350 heures en centre de formation sur 2 ans ou
675 heures en centre de formation sur 1 an (sous condition)

Validation

Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale

Blocs de compétences : chacun des blocs constitutifs du diplôme peut être validé indépendamment des autres. La validation de l'ensemble des blocs permet de valider le diplôme.



Evaluation ponctuelle

Epreuves ponctuelles

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage)

Poursuite d'études possible

Brevet de Technicien Supérieur Métiers de l'eau
Brevet de Technicien Supérieur Métiers des services à l'environnement